



Club d'escalade de Lanaudière  
Assemblée générale annuelle  
Ordre du jour

24 septembre 2021

Montagne du Tranchant,  
Route du Lac Clair, Saint-Côme

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
3. Vérification du droit de présence et du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Mot du président/Compte rendu de l'escalade dans la région
6. Présentation des états financiers
7. Modification des règlements généraux
8. Élection des administrateurs
9. Varias
10. Prendre les coordonnées des personnes intéressées comme bénévoles
11. Levée de l'Assemblée
12. Petite rencontre entre administrateurs.